

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, ci-dessous, les informations utiles concernant les rythmes scolaires et les services associés qui seront appliqués à compter du mardi 2 septembre 2014, date de la rentrée.

Horaires de la semaine de classe pour les maternelles côté mairie :

Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi	8h55 ➔ 11h55	13h35 ➔ 15h55
Mercredi	8h55 ➔ 11h35	

Horaires de la semaine de classe pour les élémentaires côté Godinière :

Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi	9h00 ➔ 12h00	13h40 ➔ 16h00
Mercredi	9h00 ➔ 11h40	

Les Activités Pédagogiques Complémentaires encadrées par les enseignants seront assurées les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 17h pendant les périodes 2-3-4 de l'année scolaire, à savoir de novembre à fin avril. Ces APC qui seront de l'aide aux enfants en difficulté concerneront les élèves proposés par les enseignants. Elles se tiendront soit sur le site de la mairie, pour les enfants qui resteraient en garderie après le soutien, soit sur le site de la Godinière. Les élèves de petite section maternelle ne sont pas concernés par ces APC.

Concernant les services périscolaires :

- Garderie le matin à partir de 7h30 (7h sur demande) du lundi au vendredi
- Garderie l'après-midi de 15h55 – 18h30 (19h sur demande) lundi – mardi – jeudi - vendredi
- Cantine lundi – mardi – jeudi – vendredi de 11h55 à 13h40
- Cantine le mercredi de 11h35 à 13h15
- ALSH le mercredi après la classe avec transfert par bus vers Sainte Maure de Touraine à l'issue de la classe (restauration prise à l'ALSH), inscription auprès du service au 02 47 65 63 15 ou à l'adresse secretariatals@cc-saintemauredetouraine.fr

L'année scolaire 2014–2015 sera mise à profit pour préparer les Nouvelles Activités Périscolaires qui pourraient être mises en place à partir de septembre 2015.

Cette organisation faite en concertation avec les enseignants, les parents et la municipalité a été construite dans l'intérêt de l'enfant en prenant aussi en compte les contraintes des familles. Pour les services périscolaires, nous avons cherché à répondre aux attentes de tous en apportant une réponse collective aux besoins individuels.



Roland MARIAU
Maire